Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 Boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° **2015 - 16**

Séance du **13 FEVRIER 2015**

Objet : **AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE LANCER LE CONTRAT DE FOURNITURE DES BORNES ELECTRIQUES**

Nombre	de membres en exercice :	85
	de membres présents :	57
	de pouvoir(s) :	3
	de membres votants :	60
	votes pour :	60
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quinze, le 13 février à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 14 janvier 2015, se sont réunis dans la salle Roncaro à Héricourt-en-Caux, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :
MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Hervé LEPILEUR, Jean-Marie CROCHEMORE, Michel LOISEL, Joël SALAUN, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Gilles LARCHER, Hubert MAILLET, Mme Isabelle RENOUF, Marcel VAUTIER, David SABLIN, Jean-Luc COUTURIER, Laurent VASSET, André-Pierre BOURDON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Stéphane MASSE, Jean-François BLOC, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Daniel COLLARD, Valère HIS, Michel BERNARD, François LE GALLO, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Hubert LEPLICHER, Norbert GAINVILLE, Mme Anne PIMONT, Pierre SORIN, Jean-Marie DUMOUCHEL, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Georges FLEUBAEY, Jérôme GRISEL, Jean-Claude MAYETTE, Pierre LEBLOND, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER, Christian POISSANT, Paul LESELLIER, François DUPUIS et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :
MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Jacques FORTIN, Jean-Marc VASSE, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, Jean BUGEON, Alain LETARD, Daniel BEUX, Mme Chantal VERHALLE, Patrick SIMON, Mme Nelly TOCQUEVILLE, Patrick GUERARD, Mme Annick BOCANDE, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Jacky LEVEQUE, Jean-Pierre TROLEY, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude BECQUET, Daniel VAN HULLE, Michel LEJEUNE, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL et Jean-Pierre PETIT.

Membres absents excusés avec pouvoir :
M. Lionel DEHON a donné pouvoir à M. Hervé LEPILEUR,
M. Guy FONTANIE a donné pouvoir à M. Benoît DESCHAMPS,
Mme Anne-Marie DELAFOSSE a donné pouvoir à M. Lionel SAILLARD.

Assistaient également à la séance :

- M. Serge BOULANGER Conseil Général de Seine-Maritime,
- M. Henry WATTIEZ et M. Bruno NADJAR. ERDF,
- M. Emmanuel SCHILLEWAERT, GRDF,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice financière du SDE76,
- M. Xavier NEUVILLE, Directeur adjoint du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2015 - 16 :

OBJET : AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE LANCER LE CONTRAT DE FOURNITURE DES BORNES ELECTRIQUES

VU :

- le code des collectivités territoriales,
- le code des marchés publics,
- la délibération du comité syndical de 7 novembre 2014.

CONSIDERANT :

- que pour le projet de déploiement des infrastructures de recharge de véhicule électrique ou hybride, il est nécessaire de lancer un appel d'offres pour la fourniture de bornes de charge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables, d'un système de supervision technique et des matériels et abonnements de communication associées,
- que le coût estimé par borne est de 6 000 € pour la fourniture et de 600 € par an pour la maintenance. Le nombre estimé de bornes sur le territoire est aujourd'hui de 90.

PROPOSITION :

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- d'autoriser Monsieur le Président à lancer un appel d'offres conforme aux besoins du syndicat départemental d'énergie pour la mise en œuvre de son projet de déploiement de bornes de recharge.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- ADOPTE l'autorisation donnée au Président de lancer le contrat de fourniture des bornes électriques.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE De la Seine-Maritime

BUREAU DU COURRIER
23 FEV. 2015
PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME